

Austérité, changement à la tête de la DG et premières annonces : un « COM » déjà dépassé ?

Édito

Le gouvernement a annoncé son intention de mettre en œuvre un plan de réduction des dépenses publiques de grande ampleur qui, pour la DGFIP, intervient après de nombreuses années de baisse des moyens budgétaires et après une profonde réforme du réseau territorial.

C'est dans ce contexte que la nouvelle directrice générale a pris ses fonctions le 4 mars dernier. Souhaitons-lui la bienvenue et surtout, bon courage... Récemment, Guillaume Robert a été nommé directeur général adjoint par intérim

L'austérité que le gouvernement veut imposer et les premières annonces de la nouvelle DG semblent l'indiquer assez clairement : le « cadre d'objectifs et de moyens » (COM) sera amendé, peut-être sensiblement réorienté voire remplacé par une « nouvelle stratégie » dont il reste à cerner les contours et à analyser les impacts sur les missions et les personnels.

Tout laisse en effet croire que le « COM », tel qu'il a été présenté aux personnels, est déjà assez largement dépassé, voire obsolète.

1/ Quid de l'austérité à venir ?

Premier acte du plan d'austérité, le décret du 22 février n'épargne aucun ministère. Le gouvernement l'assume : les économies à réaliser sont, pour moitié, ciblées sur certaines politiques publiques et, pour moitié, réparties sur l'ensemble des ministères dont aucun n'est exonéré d'effort. Les opérateurs de l'État, les dépenses de fonctionnement, et les dépenses immobilières seront mis à contribution.

Pour la DGFIP, cela se traduira ainsi. Le programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local », qui retrace les crédits de la direction générale des finances publiques, est ainsi amputé de 108.720.950 euros. Le mouvement devrait se poursuivre, le gouvernement ayant déjà annoncé 12 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques en 2025, tandis que la Cour des comptes lui enjoint d'en réaliser 50 milliards d'ici 2027.

La DGFIP est également concernée par l'évolution de la politique immobilière de l'État. Vu les économies recherchées dans la politique immobilière de l'État, les objectifs du « COM » de réduire l'empreinte carbone du patrimoine immobilier de la

DGFIP et la recherche de la sobriété énergétique pourraient prendre une toute autre dimension. Impossible d'imaginer que les conditions de travail ne soient pas impactées...

Cette austérité est également très préoccupante en matière de « pouvoir d'achat ». Une nouvelle année blanche se profile en matière de valeur du point d'indice, à tel point que les rares années de réévaluation prennent l'allure d'exception qui confirme la règle. Dans ces conditions, à moins de faire le choix de mesures punitives et vexatoires pour l'ensemble des personnels, on peut à tout le moins souhaiter que la direction générale aille au bout de ses engagements tels qu'ils ont été formulés dans le cadre des négociations menées sur le régime indemnitaire avec les organisations syndicales.

2/ Quelle « nouvelle stratégie » pour la DGFIP ?

La nouvelle DG a annoncé aux « numéros 1 » la perspective d'une « nouvelle stratégie » pour la DGFIP. Elle a confirmé que la commande politique consiste à ne pas faire de pause. Un vrai faux scoop. Attachée à l'égalité femmes/hommes, elle a par ailleurs évoqué la question des « zones blanches », la simplification ou encore de « nouvelles frontières » pour le contrôle fiscal, sujet sur lequel elle entend par ailleurs davantage communiquer. Elle a également fait part de son souhait d'engager deux réflexions : la première porte sur l'articulation du Sagerfip et des vacances d'emplois et la seconde sur la taille minimum des services. Difficile dans le contexte de considérer que tout cela est enthousiasmant.

Avec tout cela, le COM est de fait déjà KO debout.

- - -

La section des Directeurs et de l'encadrement est représentée par :

Anne-Françoise BARUTEAU, Administratrice de l'Etat (ex AGFIP), Co-secrétaire de section

Aline DJIAN, Administratrice de l'Etat (ex AFIP), Co-secrétaire de section

Vincent DREZET, AFIPA, Co-secrétaire de section

Jacques LAURES, Administrateur de l'Etat

Ronan LE BERRE, AFIPA, coordination du journal

Bernard CAMUT, Secrétaire national en charge de l'encadrement supérieur

Contact:

gestionaplust@solidairesfinancespubliques.org

Pour plus d'informations, consultez le [site de la section](#)